

10^{ème} Forum mondial de l'eau

18-25 MAI 2024



LES PROPOSITIONS DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE MONDIALE DE L'EAU

1

Accélérer fortement les actions visant à atteindre les 20 objectifs mondiaux liés à l'eau.

Agir dans les domaines de l'eau et de l'assainissement ne garantit pas l'atteinte des objectifs mondiaux. Le monde est très en retard pour nombre d'entre eux.

- **Des plans d'action** visant explicitement l'atteinte des 20 cibles ODD liées à l'eau sont nécessaires à tous les niveaux de gouvernance. Ces plans doivent organiser la mobilisation des moyens nécessaires : capacités humaines, financements, connaissance et mesures, innovations et gouvernance, soit les 5 axes d'accélération préconisés par l'ONU-Eau.
- **Les Etat-membres** de l'ONU devraient faire des points réguliers de leurs progrès collectifs vers les 20 cibles ODD liées à l'eau et prendre des mesures correctrices si besoin.

2

Sortir des « silos » sectoriels et intégrer le rôle central de l'eau et de l'assainissement dans l'Agenda 2030 dans l'ensemble des travaux de l'ONU :

- **Inclure un volet 'eau douce' dans tous les sommets thématiques des Nations Unies**, qu'ils soient relatifs à la Santé, à l'Alimentation, au Climat, à la Biodiversité, à l'Energie, ou encore au Développement urbain dans l'esprit d'atteindre de façon opérationnelle les nombreuses ambitions de l'Agenda 2030.
- **Organiser un Sommet mondial ONU consacré spécifiquement au thème « eau, sols et agriculture au service du développement durable »** en associant les communautés de l'eau et de l'agriculture.
- **Mobiliser les secteurs utilisant de l'eau (agriculture, énergie, santé, industrie, ...)** pour qu'ils agissent effectivement en direction des objectifs mondiaux liés à l'eau douce. Inversement, mobiliser le secteur de l'eau pour l'atteinte des objectifs mondiaux relatifs à ces secteurs.

ET NOS MESSAGES THÉMATIQUES



6.2

Accès à l'eau potable et à l'assainissement

La pandémie SARS-CoV-2 a mis en évidence l'importance vitale de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène et les difficultés de ceux qui en manquent. Des politiques plus actives sont nécessaires.

- **Accélérer la réduction du nombre de personnes** qui n'ont pas d'accès satisfaisant à l'eau potable (cible ODD 6.1) ou à l'assainissement (cible ODD 6.2 : accès à des toilettes gérées en toute sécurité), dans tous les contextes et pour toutes les parties de la population.
- **Identifier toutes ces personnes** quels que soient leurs statuts, leurs modes de vie ou leurs nationalités et les suivre statistiquement.
- Dans certains contextes en forte croissance démographique le nombre de personnes sans accès aux services d'eau et d'assainissement augmente : il est impératif **d'inverser cette tendance**.



6.1



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

french
water
partnership



partenariat
français
pour l'eau

Dépolluer les eaux usées

Aujourd'hui, 45% des eaux usées domestiques sont rejetées dans l'environnement sans traitement de dépollution ou avec un traitement insuffisant.

L'objectif mondial relatif à la dépollution des eaux usées (cible ODD 6.3) est ambitieux mais nécessaire pour garantir la bonne santé des êtres humains et des écosystèmes. L'atteindre nécessite d'**agir sur l'ensemble de la filière eaux usées (de la collecte jusqu'au traitement et à la valorisation) en utilisant dans chaque cas des dispositifs adaptés**. Ceux-ci peuvent être collectifs ou individuels.



Gérer l'eau de manière intégrée : la GIRE¹ (cible ODD 6.5)

L'eau connecte tous les écosystèmes de la Terre : non seulement en tant que condition indispensable à la vie, mais aussi en tant que milieu et habitat. Les écosystèmes aquatiques n'existent pas indépendamment des autres écosystèmes terrestres et marins. Ils s'inscrivent dans une continuité : les rivières et les lacs rejoignent la mer grâce aux fleuves, et les espèces que ces milieux abritent dépendent de cette continuité. Les activités humaines en amont ont un impact sur la quantité et la qualité de l'eau en aval, et peuvent modifier la disponibilité de la ressource pour les autres usagers.

Une gestion responsable de la ressource en eau ne peut donc s'inscrire que dans **une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants, qui prend en compte les interactions constantes entre eaux terrestres et eaux marines**. Cette gestion doit être transparente, démocratique, transfrontalière, inclusive et solidaire, et s'appuyer sur la connaissance, la planification des actions, un dialogue avec toutes les parties prenantes afin de partager les besoins et les contributions financières nécessaires de tous les acteurs du bassin versant.

1. Gestion intégrée des ressources en eau



Eau, Résilience et Changement climatique

Renforcer les stratégies d'atténuation mondiales pour une transition juste, car tout accroissement des rejets de gaz à effet de serre augmente les catastrophes liées à l'eau et rendent l'adaptation plus difficile : réduction des consommations, production et récupération d'énergie par les services d'eau et d'assainissement, renforcement des puits de carbone avec une forte vigilance sur certaines techniques et stratégies d'atténuation susceptibles d'avoir des effets négatifs sur l'eau dans la nature.

Renforcer et placer l'eau au centre des stratégies d'adaptation avec la mise en œuvre de solutions institutionnelles, technologiques, économiques et sociales ayant fait leurs preuves ("solutions sans regret"), en utilisant de préférence des Solutions fondées sur la Nature dans une logique de gestion partagée de la ressource.

Sortir des « silos » sectoriels et reconnaître le rôle central de l'eau douce et des écosystèmes aquatiques pour l'action climatique dans l'ensemble des travaux de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) et plus largement dans toutes les enceintes onusiennes, en particulier en mettant l'eau douce et les écosystèmes aquatiques à l'ordre du jour des négociations officielles, et en rapprochant les travaux des Forums Mondiaux de l'Eau de ceux des Nations Unies.

Water 4all SDGs

Water4allSDGs supports the Sustainable Development Goals



Notre engagement dans le Water Action Agenda de la Conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 :

Water4allSDGs, un outil pour évaluer les impacts de tout projet ou politique du domaine de l'Eau sur TOUS les ODD

→ water4allsdgs.org



Investir dans les Solutions fondées sur la Nature

Ne pas seulement INVESTIR dans les SfN mais aussi mettre en place des mécanismes robustes d'INCITATIONS ECONOMIQUES pour accélérer et intensifier les pratiques pour conserver la biodiversité (comme les paiements pour services environnementaux). Arrêter les financements néfastes n'est pas suffisant, il faut engager les différents acteurs des secteurs privés, agricoles, industriels, des villes vers une transition soutenue et accompagnée.

Inscrire l'approche « de la source à la mer » et une prise en compte des eaux souterraines dans la gestion des écosystèmes aquatiques. Une gestion responsable des écosystèmes aquatiques ne peut s'inscrire que dans une gestion concertée à l'échelle des bassins versants, qui prend en compte les interactions constantes entre eaux souterraines, terrestres et eaux marines. Cette gestion doit être transparente, démocratique, inclusive et concertée, afin de prendre en compte les besoins et les usages de tous les acteurs du bassin versant – y compris de sa biodiversité.

Relier le Forum Mondial de l'Eau aux processus internationaux qui touchent à la gouvernance de l'eau (COPs Climat, Biodiversité et Désertification, ONU Eau ...) pour véritablement casser les silos entre les instances et conventions internationales et coordonner un message transversal engageant sur les Solutions fondées sur la Nature. La protection, restauration et réhabilitation des zones humides et des mangroves en particulier sont des SfN rendant de multiples services écosystémiques et climatiques, qui nécessitent d'être soutenus via tous les mécanismes internationaux existants.



Eaux, Sols, Agroécologie et Sécurité alimentaire

Aligner le Forum mondial de l'Eau avec les processus internationaux onusiens, y compris avec les conventions dédiées à l'agriculture et aux systèmes alimentaires (FAO), pour véritablement permettre aux communautés internationales de l'eau et de l'agriculture de casser les silos et s'accorder sur comment contribuer ensemble à l'atteinte des objectifs mondiaux fixés par l'Agenda 2030. Les sécurités hydrique et alimentaire, deux conditions fondamentales du développement durable identifiées par l'Agenda 2030, doivent être traitées de façon entrelacées à l'aune du changement climatique.

Accompagner politiquement, techniquement, économiquement et en renforcement de capacités le monde agricole et des filières alimentaires à accélérer leurs transitions vers des pratiques agroécologiques et de conservation des sols. Seuls des accompagnements forts permettront de garantir à la fois une sécurité alimentaire mondiale tout en préservant la qualité et la quantité de la ressource en eau. Il est essentiel de valoriser la mise en place de modes de gestion de l'eau et de Solutions agricoles fondées sur la Nature, qui prennent en compte la santé des sols, les besoins en eau des systèmes agricoles, et les écosystèmes.

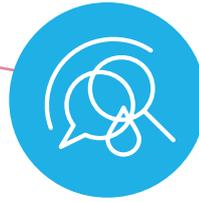
Adopter une politique de gestion des ressources en eau superficielles et souterraines en bien commun, selon les principes d'Elinor Ostrom, donnant des responsabilités importantes aux territoires. Ceux-ci, dans le cadre d'une gouvernance collective locale, sont en effet les mieux à même de définir des politiques et des projets adaptés à leurs spécificités en tenant compte des différentes options possibles sans les opposer les unes aux autres. Cette gouvernance veillera à disposer des données les plus à jour au regard des conséquences observées et possibles du changement climatique, mettra en place des mécanismes d'évaluation et de suivi des impacts des politiques et des projets au regard de l'Agenda 2030 et établira des contrats entre toutes les parties prenantes, afin de redonner cohérence et efficacité aux politiques concernant le nexus eaux-sols-agriculture.



QUELS FINANCEMENTS ?

- Les gouvernements doivent **miser sur la complémentarité des formes de financement** envisageables et permettre aux porteurs de projet un accès facilité aux financements. Diverses sources de financements sont à privilégier en choisissant celles qui sont les plus adaptées à chaque situation selon le principe des 3T (tarifs, taxes et transferts).
- Le développement de la finance innovante dite « mixte » [« blended finance »] qui rassemble des financements de différentes origines (privée, publique, solidarité) pour des projets qui concilient l'exigence d'un rendement financier avec l'exigence d'un impact en matière de développement durable doit être au cœur des stratégies des porteurs de projets et des politiques. Il faut pour cela mettre en place des législations fortes et claires et des institutions efficaces et transparentes pour capter les différents modes de financements.

APPEL À L'ACTION



... POUR DES RÉPONSES D'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT DE SURVIE ET RÉSILIENTES

La convergence de crises multiples et prolongées (pandémie de Covid, dérèglement climatique, conflits violents, instabilité géopolitique) a exacerbé la fragilité des pays et des régions. Quand la fragilité augmente, les besoins humanitaires augmentent.

Le Partenariat Français pour l'Eau, membre de la [WaSH Road Map](#) (un collectif d'acteurs internationaux du secteur de l'Eau potable, l'assainissement et l'hygiène - EAH) a signé et invite à signer un Appel à l'Action. Cet Appel demande aux gouvernements de :

- **concentrer** leurs soutiens et efforts sur les personnes les plus vulnérables, vivant dans des contextes de Fragilités, Crises et Violences (FCV).
- **soutenir** davantage la réponse et la coordination EAH humanitaire pour fournir des réponses EAH de survie qui soient prévisibles, efficaces (en temps opportun) et suffisantes et ainsi préserver la vie et la santé de ceux qui vivent dans ces contextes.
- **construire et reconstruire** des services et des infrastructures WASH durables et résilients capables de faire face aux crises multiples (conflits, catastrophes naturelles, climat).
- **promouvoir** activement la mise en œuvre effective et le respect des obligations du Droit International Humanitaire (DIH) relatives à la protection du personnel EAH et des infrastructures d'eau et assainissement, en accord avec la résolution 2573 (2021) du Conseil de Sécurité de l'ONU.
- **soutenir** la demande faite au Secrétaire Général de l'ONU pour l'eau de nommer dès que possible un Envoyé Spécial de l'ONU pour l'Eau en charge d'accompagner les Etats sur la mise en œuvre de l'ODD6 et de toutes les cibles ODD liées à l'Eau.

POUR LIRE L'APPEL À L'ACTION :

- www.washroadmap.org/calltoaction.html

Les actions du Partenariat Français pour l'Eau sont possibles
grâce au soutien de ses bailleurs

